

LE COMPOSTAGE



LE COMPOSTAGE : UN MOYEN DE REDUIRE SES DECHETS !

Un habitant des Hauts Tolosans produit environ **240 kg** de déchets par an dont 80 kg de déchets organiques qui finissent leur parcours dans l'incinérateur de Bessières avec les ordures ménagères. Il existe pourtant de nombreux avantages à valoriser ces matières sur place et à faire son propre compost :

- * Diminuer le poids de sa poubelle
- * Réduire les trajets à la déchèterie
- * Obtenir un fertilisant naturel et gratuit pour les plantes
- * Améliorer la structure du sol et permettre une meilleure rétention de l'eau
- * Enrichir la vie du sol.

La Communauté de communes des Hauts Tolosans inscrite dans la démarche « Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage » souhaite encourager la pratique du compostage et vend aux foyers de son territoire des composteurs à tarif préférentiel :

Composteur 300 litres en plastique :	15 €
Composteur 400 litres en bois :	20 €

Réservation en ligne (sur www.hautstolosans.fr/compostage) ou par téléphone au **05 61 82 63 74**.

Et pour ceux qui n'ont pas de jardin ? **Le compostage partagé est LA solution collective !**

ROQUETTE



La Communauté de communes accompagne gratuitement la mise en place de sites de compostage partagé en pied d'immeuble ou implantés dans certains quartiers de la commune.

- [Le guide de compostage](#)
- [Composteur plastique](#)
- [Composteur bois](#)